

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID : 001-210101895-20250929-DEL25_37-DE



N° 25 / 37

Séance du 29 septembre 2025

Membres en Exercice : 14

Présents : 12

Procurations : 1

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à 18 H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 22 septembre 2025.

Membres présents : Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie (arrivée à 19h02), BILLET Benoît (arrivé à 18h42), BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s : ARTERO Véronique, VERDET Patricia (pouvoir donné à Pascale BOSSON).

Secrétaire : Bernard FOUCART

Objet : Tarifs de location des salles et du matériel

Monsieur le maire rappelle la délibération n° 19/47 du 23 septembre 2019 par laquelle le conseil municipal a mis à jour les tarifs de location des salles communales définis par les délibérations 19/35 et 19/36 du 17 juin 2019, à compter du 1^{er} octobre 2019.

Madame Sophie SELLIER, présidente de la commission Animation Jeunesse et Sports expose à l'assemblée l'acquisition par la commune de « barnum » qui pourront être mis à disposition des associations communales.

Entendu l'exposé de Madame Sophie SELLIER, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

⇒ **Accepte** la mise à jour des tarifs de location des salles communales comme suit :

Salle des Fêtes de GENISSIAT

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Particuliers et associations libres d'Injoux-Génissiat	191 €
Associations extérieures à la commune et entreprises de la commune	382 €
Entreprises extérieures à la commune	573 €

Salle polyvalente d'INJOUX

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Particuliers et associations libres d'Injoux-Génissiat	76 €
Associations extérieures à la commune	152 €
Auto-entrepreneurs	7 €/heure

Salle des Fêtes de CRAZ

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Particuliers et associations libres d'Injoux-Génissiat	106 €

PREAU INJOUX

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures sur avis de la commission	90 €
Particuliers et associations libres d'Injoux-Génissiat	45 €
Entreprises sur avis de la commission	135 €

ANNEXE INJOUX

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures	Gratuit
Auto-entrepreneurs	2 €/heure

GYMNASE

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures	Gratuit
Auto-entrepreneurs	7 €/heure

ANNEXE GYMNASSE (ex salle cathé)

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures	Gratuit
Auto-entrepreneurs	2 €/heure

**Vaisselle communale**

LOCATAIRE	TARIF
Associations communales	Gratuit
Particuliers et associations libres d'Injoux-Génissiat	58.00 €

**Matériel tables +/- ou bancs
bâches + Barnums**

Matériel tables +/- ou bancs bâches + Barnums	
Associations communales	GRATUIT
Particuliers ou associations libres d' Injoux-Génissiat	35 €
Associations extérieures sur avis de la commission	GRATUIT

⇒ **Autorise** le maire à signer tous les documents administratif et/ou financier relatifs à ces mises à disposition.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 19/47 du 23 septembre 2019

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire

Bernard FOU CART

Le Maire

Denis MOSSAZ